

LA CONSTRUCTION D'OFFRES D'ACTIVITES DES ESPACES RURAUX

Les sites de proximité pour l'emploi et la création d'activités

Créer de l'activité en valorisant des potentiels locaux
pour maintenir et installer des actifs

Rhône-Alpes / Départements de l'Ardèche, de la Drôme et de la Loire

Comment construire des offres d'activités dans les espaces ruraux ?

CONTEXTE

En Rhône-Alpes, depuis 1994, à l'initiative de l'Etat et de la Région, six lieux ressources sur l'emploi et la création d'activités sont localisés dans trois départements et interviennent en proximité dans des périmètres de trois à cinq cantons. S'adressant à tous les publics du territoire (particuliers, associations, entreprises et collectivités locales) mais aussi à celles et ceux qui veulent venir s'y installer, les sites de proximité proposent des services d'accueil et d'accompagnement grâce à une équipe professionnelle qui travaille dans un environnement partenarial construit (dispositif emploi formation / acteurs du développement économique / structure d'appui au développement local). Ces services de proximité sont portés par des communautés de communes, des associations loi 1901 et par des EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole). Considérant que la création d'activités conditionne le développement, les sites de proximité ont expérimenté puis formalisé une méthodologie et des outils pour intervenir de manière volontariste sur la création d'activités. La démarche établie pour la construction d'offres d'activités s'appuie sur les potentiels locaux et permet l'installation de nouveaux actifs sur le territoire.

OBJECTIFS

- *Des sites de proximité*
 - Favoriser l'accès à l'emploi et à la création d'activités
 - Aider à l'émergence et à la construction d'offres d'activités
 - Décloisonner les partenariats pour faciliter l'accompagnement
- *De la construction d'offres d'activités des espaces ruraux*
 - Créer des activités à partir des potentiels locaux
 - Maintenir et installer des actifs

DEMARCHES

- *Espaces ruraux concernés*
 - Ceux où la création d'activités sectorielles et/ou généralistes ne s'opère plus de manière spontanée
 - Ceux où des personnes veulent s'installer et cherchent une activité
 - Ceux où le maintien ou la reprise ne sont pas assurés
- *Les sources de potentiels pour la création d'offres d'activités*
 - Développement - transmission - reprise d'entreprises (Maintien et développement des entreprises locales...)
 - Bâtiments, terrains disponibles, foncier, logements, locaux professionnels
 - Création autour d'une filière (bois, lait, fruit...)
 - Création autour d'un secteur (services de proximité, agri ruralité, associatif, tourisme, ...)
 - Potentiels non exploités ou mal valorisés (patrimoine naturel ou culturel sous-exploité, activités en sommeil, mutualisation entre entreprises,)
 - Volonté d'accueil d'une commune ou d'un « territoire » (d'une/de famille(s), d'une activité, ...)

- *Définition d'une offre d'activité*

C'est la combinaison de plusieurs facteurs qui, rassemblés, permettent de réunir les conditions nécessaires au maintien ou à l'installation des candidats locaux ou extérieurs :

Une ou des activités combinées / un local professionnel (ou du foncier) / un logement / des services de proximité (à la personne et d'accompagnement) / de l'emploi salarié / un accueil

- *Une démarche en quatre étapes pour la construction de l'offre d'activité*

1 - L'EMERGENCE DE POTENTIELS	Cette première étape est décisive pour la détection et l'identification des potentiels qui constituent la matière première de la construction d'offres d'activités. Cette étape repose sur l'initiative et la curiosité, une connaissance affinée et adaptée du territoire et une analyse technique des potentiels.
2 - LA CONSTRUCTION DE L'OFFRE D'ACTIVITES	Réalisée à partir des potentiels, c'est une étape d'assemblage. Elle aboutit à la production d'une offre d'activités. Cette offre se compose des éléments propres à l'activité proposée et à son environnement (logement, aides, accueil, services, emploi du conjoint, autres). Cette étape nécessite un acteur pivot qui anime un groupe local et mobilise des partenaires techniques pour chaque offre d'activités à construire.
3 - LA RECHERCHE DE CANDIDAT	Elle s'effectue par la diffusion large et ciblée de l'offre d'activités dans des médias ou par des réseaux de professionnels. Un candidat est sélectionné pour mettre en place l'activité et bénéficier de l'environnement proposé.
4 - L'INSTALLATION DU CANDIDAT	Cette dernière étape permet de préparer et d'accompagner le candidat dans la réalisation concrète de l'activité et le suivi de son développement. Cette étape favorise son intégration locale.

- *Un système d'acteurs*

Le processus de la construction d'offres d'activités repose sur un système d'acteurs au cœur duquel agit un professionnel : L'ACTEUR PIVOT. Il conçoit, met en œuvre et gère le processus. Il détecte les potentiels et il construit des offres. Dans chaque site de proximité pour l'emploi et la création d'activités, un prospecteur d'activités nouvelles se consacre à temps plein aux missions d'acteur pivot. UN GROUPE LOCAL est constitué dès la première étape et accompagnera le processus dans son ensemble par sa réflexion, sa mobilisation et sa capacité de médiation. Enfin, DES PARTENAIRES TECHNIQUES assurent les expertises nécessaires à la vérification de la faisabilité des potentiels d'activités et d'accueil.

- *Une démarche inscrite dans la durée*

Le déroulement de l'ensemble du processus peut prendre de 6 mois à 3 ans selon le niveau de complexité de l'offre à construire.

- *Les financements*

Les sites de proximité pour l'emploi et la création d'activité sont financés dans le cadre du Contrat de Plan par l'Etat et la Région, avec le soutien de l'Union Européenne.

RESULTATS

- Depuis 1999, date de la formalisation de la méthode et de la fin de l'expérimentation des sites de proximité, une centaine d'offres d'activités a été construite et a abouti. Elles se répartissent en 2/3 d'offres de reprises d'activités existantes (artisanat / métiers de bouche, bâtiment, salon de coiffure - Commerce / hôtellerie-restauration-bar, tabac-presse, électro-ménager, vêtement-chaussure, alimentation générale, ...) et 1/3 de création de nouvelles unités économiques (prestations informatiques, ateliers d'architecture, artisanat d'art, services à la personne, métiers de bouche, agriculture, ...). En moyenne, ce sont de 10 à 20 candidats par offre

d'activités qui se positionnent. Depuis 1999, entre 200 à 300 personnes se sont installées dans les six espaces ruraux d'intervention des sites de proximité.

- Un guide sur la construction d'offre d'activités des espaces ruraux a été réalisé par les Sites de proximité Rhône-Alpes en partenariat avec le Centre Régional de Ressources du Développement Rural de Rhône-Alpes. Il contient une présentation du concept, une brochure sur la démarche méthodologique et un cahier qui présente (avec des compléments méthodologiques et à partir de la pratique « terrain » des sites de proximité) les outils nécessaires à la construction d'offre d'activités. L'animateur régional des sites de proximité et la responsable du Centre de Ressource du Développement Rural (CRDR) animent des modules de transfert de cette démarche.

CONSEILS / POINTS FORTS - POINTS FAIBLES

- Cette démarche repose sur une connaissance fine, ciblée et mise à jour du territoire pour hiérarchiser les cibles de détection de potentiels.
- Ce processus s'alimente par l'émergence des potentiels. Il faut donc être de manière systématique en situation de repérage de ces potentiels afin de pouvoir construire en permanence.
- La gestion du temps et la quantité d'information sont deux enjeux majeurs. Le temps car entre l'émergence d'un potentiel et l'installation du candidat, il faut entretenir la mobilisation sur de longues périodes. La quantité, car elle est la conséquence du repérage systématique, mais aussi la condition pour aboutir sur des réalisations.
- Un système de validation tout au long du processus est indispensable de manière à entretenir la mobilisation et à entériner la légitimité de la démarche et de ses résultats.

CONTACTS

☞ Les sites de proximité pour l'emploi et la création d'activités en milieu rural de Rhône Alpes

ANIMATION TECHNIQUE REGIONALE

Eric CHOSSON

Lycée agricole du Valentin

26500 BOURG LES VALENCE

Tel : 04 75 82 90 49

Fax : 04 75 83 02 10

atr.siteprox@libertysurf.fr

☞ Le centre régional des ressources du développement rural

CRDR

Anne CARTON

Avenue de la Clairette

26 150 DIE

Tel : 04 75 22 14 89

Fax : 04 75 22 10 11

Site : <http://www.crdp.org>

E mail : crdp@crdp.org